

**« China Inc. »**  
**Forces et limites de l'influence économique de la Chine**  
**« China Inc. »**  
**Strength and limits of China's Economic Influence**

Jean-François Huchet, professeur des universités  
à l'INALCO-Langues'O, Sorbonne Paris Cité, Chercheur au Centre ASIes-INALCO,  
Directeur adjoint du GIS Asie/Réseau Asie  
jean-francois.huchet@inalco.fr  
70 boulevard Arago, 75013 Paris

**Résumé :** Avec la montée en puissance de son économie, la Chine a développé et utilisé des leviers économiques pour augmenter son influence politique. De l'utilisation de son marché intérieur au recyclage de ses surplus financiers en passant par la signature de partenariats commerciaux, les autorités chinoises ont utilisé avec efficacité tous ces leviers économiques pour atteindre des objectifs géopolitiques. Cette efficacité n'a pas été uniquement liée au caractère autoritaire du régime. L'État-Parti s'est réformé depuis le lancement de la politique d'ouverture et de réformes en 1978 et a su encourager les acteurs de la sphère économique à participer à des objectifs géopolitiques nationaux. Malgré cette efficacité, la Chine se heurte aussi à toute une série d'obstacles dans l'utilisation de son influence économique. La plupart tiennent à la nature de son régime politique et à une perception de la Chine comme une nouvelle puissance hégémonique.

**Abstract :** Along with its growing economic power, China has developed and used economic levers to increase its political influence around the world. The use of its internal market as a political tool to bargain with developed countries, the recycling of its financial surplus and the signing of commercial partnerships to pursue national security objectives, all these economic levers have been used effectively by the Chinese authorities for geopolitical purposes. This efficiency was not only due to the authoritarian nature of the regime. The party-state has reformed itself too since the start of the opening and reform policy in 1978, and it was able to encourage players in the economic sphere to participate in national geopolitical objectives. Despite this efficiency, China faces also several obstacles in using its economic influence. Most stem from the nature of its political system and a perception of China as a new hegemonic power.

-----

Les propos prononcés par Napoléon en 1816, « quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera », après avoir lu « La relation du voyage en Chine et en Tartarie », l'ouvrage de Lord McCartney<sup>1</sup>, semblent année après année vouloir se confirmer. La

---

<sup>1</sup> Premier ambassadeur du roi d'Angleterre en Chine

croissance du PIB chinois ralenti, aussitôt les prix des matières premières mondiales baissent ; le gouvernement chinois décide de restructurer l'industrie des terres rares dont la Chine détient le quasi-monopole sur le plan mondial, un vent de panique secoue les industries de l'information qui utilisent ces composants dans la fabrication des puces électroniques ; le gouvernement chinois décide de boycotter les produits japonais suite à la crise diplomatique entre les deux pays au sujet des îles Senkaku (ou Jiaoyu en chinois) et l'industrie automobile japonaise souffre pendant plusieurs mois ; les pays africains, de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie centrale ou d'Amérique latine, parfois même européens lorsqu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la restructuration de la dette publique de la zone Euro, se tournent vers la Chine pour emprunter ses colossales ressources financières. Qui aurait pu penser il y a 35 ans, au moment où la Chine annonçait vouloir se sortir de la pauvreté dans laquelle l'avait enfermé le maoïsme depuis 1949, qu'elle viendrait aujourd'hui au secours des Européens, ou être le plus grand créancier des États-Unis ?

Ces quelques exemples, que l'on pourrait multiplier, montrent que la Chine est désormais un acteur incontournable sur la scène économique internationale. Néanmoins, à l'instar des États-Unis, on peut se demander si la Chine utilise ce pouvoir économique pour servir ses intérêts géopolitiques ? La réponse à cette question est indiscutablement : oui. Comme nous le verrons, la Chine a par exemple rapidement pris conscience que son marché intérieur pouvait lui être utile sur le plan géopolitique. Le gouvernement chinois s'en est très largement servi (et il continue de le faire) pour contrer les critiques des pays occidentaux sur la situation des droits humains en Chine, et de manière plus générale, sur l'absence d'évolution démocratique du régime. Au fur et à mesure que s'est étoffée sa puissance économique, la Chine a développé de nouveaux leviers pour servir ses intérêts géopolitiques : partenariats commerciaux, politique d'achat de matières premières, utilisation stratégique de ses surplus financiers. Bref à l'instar des autres grandes puissances économiques de la planète, la Chine dispose aujourd'hui de multiples canaux d'influence issus de son pouvoir économique et qu'elle mobilise au service de ses intérêts géopolitiques. Néanmoins, les autorités chinoises ont orchestré l'utilisation de ces leviers économiques d'une manière plus centralisée, hiérarchisée et intégrée que leurs homologues occidentaux, au point qu'on ait pu parler de la naissance d'une « China Incorporated » au début des années 2000 [Fishman, 2005, McGregor, 2010, Mills, et al., 2004]. Le caractère autoritaire, post léniniste, du régime chinois a facilité cette orchestration centralisée par le Parti Communiste Chinois (PCC). Mais nous montrerons que son efficacité ne repose pas uniquement sur la contrainte et la peur des acteurs du système.

Pour autant, l'efficacité avec laquelle la Chine a utilisé ces leviers économiques la conduit-elle à pouvoir rivaliser avec les États-Unis, voire même, malgré ses difficultés, avec l'Union Européenne, dans l'utilisation de son influence économique à des fins géopolitiques ? La réponse à cette question est : non, ou plutôt, pas encore. L'image de cette « China Inc. » fait de plus en plus peur à l'étranger. Certains s'en servent aussi comme prétexte pour entraver la progression de l'influence chinoise. Mais au delà des craintes fondées et des fantasmes que suscite l'image du « China Inc. », c'est bien la question de la capacité de la Chine à accéder au rang de superpuissance dans le cadre de son régime politique actuel qui est posée.

### **Au delà de l'autoritarisme**

Avant d'analyser comment le gouvernement chinois à utiliser des leviers économiques au service de sa puissance géopolitique, il est intéressant de s'arrêter un instant sur la nature des rapports entre l'État et le monde économique en Chine, ainsi que sur les raisons qui sont à l'origine de l'efficacité de l'État lorsqu'il a souhaité mobiliser des intérêts économiques au service de sa politique étrangère.

L'appareil du PCC et de l'État, (qui se confondent très largement en Chine), a coordonné de manière relativement efficace les intérêts politiques et économiques depuis 1978. Beaucoup pourraient y voir l'apanage d'un régime autoritaire à l'image d'autres États « forts » de l'Asie orientale (mais qui n'avaient pas le poids démographique, politique et économique de la Chine pour avoir les mêmes ambitions géopolitiques). Il serait néanmoins réducteur d'en rester à cette explication. Certes, le PCC qui a continué de contrôler l'économie via un secteur public important et un patronage du secteur privé [Bergère, 2013] a pu par la contrainte et la peur, mener les acteurs là où il souhaitait aller. Mais, comme le montre Atul Kohli dans ses travaux sur le rôle de l'État dans le développement économique, on trouve aussi beaucoup d'exemples de gouvernements d'États autoritaires qui se révèlent incapables de mener une coordination efficace [Kohli, 2004]. Certains pays autoritaires sombrent même dans le pillage des ressources économiques intérieures au détriment de leur indépendance nationale. Par ailleurs, on trouve également des capacités variables parmi les nations démocratiques. Certaines ont été aussi « efficaces » que des États autoritaires. L'histoire des États-Unis dans ce domaine est un exemple probant de réussite, à fortiori dans un pays où le nombre des entreprises publiques est très réduit. Des lois et règles contraignant les entreprises privées à se plier aux intérêts géopolitiques de la nation (par exemple les sanctions internationales contre un pays), l'entretien d'un nationalisme économique, ainsi que les grands contrats d'approvisionnement en matériels militaires du Pentagone font partie des leviers dont a usé le gouvernement américain.

Sans vouloir diminuer l'importance de la contrainte et de la peur dans la coordination des acteurs par le Parti, celles-ci ne sont pas suffisantes pour expliquer l'efficacité avec laquelle le Parti à utiliser les leviers économiques pour servir ses intérêts géopolitiques. La peur et la contrainte étaient déjà présentes dans la Chine de Mao. Encore fallait-il avoir des moyens économiques, logistiques, administratifs, humains, susceptibles d'être mis au service d'objectifs géopolitiques compatibles avec l'ordre international dominant. La Chine de Mao était de ce point de vue beaucoup moins efficace que celle de Deng Xiaoping. Bien que les idées maoïstes aient joui d'un certain prestige dans le monde, les faibles moyens financiers et humains dont disposaient la Chine à cette époque, ainsi que les objectifs purement politiques (aide à des guérillas communistes et à des mouvements de libération pour l'indépendance nationale), ont limité l'efficacité de l'action de la Chine pour défendre et faire avancer ses intérêts géopolitiques. Par exemple, il a fallu attendre la fin des années 1990 pour voir la Chine gagner définitivement la bataille en Afrique et en Amérique Latine contre Taiwan au sujet de la reconnaissance du gouvernement de Pékin comme unique représentant de la Chine à l'ONU, puis sur le blocage de Taiwan pour se présenter comme pays indépendant de la Chine dans l'enceinte onusienne.

Deng Xiaoping, en lançant la politique d'ouverture et de réformes économiques en 1978, a tout d'abord changé l'image de la Chine sur la scène internationale et modifié en grande partie ses objectifs géopolitiques. Il les a rendu plus compatibles avec l'ordre international existant, notamment aux yeux des États-Unis et de ses alliés occidentaux. Ce changement a permis aux leviers économiques

de plus en plus nombreux et puissants d'être mieux utilisés sur le plan géopolitique. Si la Chine avait continué après 1978, comme à l'époque de Mao, à aider et à financer des mouvements révolutionnaires, elle se serait heurtée frontalement aux États-Unis et à ses alliés un peu partout dans le monde.

Par ailleurs, sur le plan intérieur, les différents gouvernements qui se sont succédés à Pékin depuis le lancement des réformes économiques en 1978, ont travaillé pour améliorer l'efficacité des leviers économiques pouvant être mis au service de la politique étrangère. Ils ont cimenté l'action des acteurs autour d'un nationalisme fondé sur l'idée d'une Chine forte et pacifique, souhaitant récupérer son « statut » de grande puissance internationale perdue dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les entreprises chinoises, notamment les grandes entreprises publiques, n'ont pas été considérées uniquement comme de bons petits soldats au service d'une stratégie géopolitique décidée par le Parti. Il y a eu du donnant-donnant entre le gouvernement et les entreprises. Celles-ci se sont vues par exemple faciliter l'accès à des marchés étrangers via l'aide de la diplomatie chinoise en retour de leur contribution sur des dossiers plus politiques. Sur le marché intérieur, leur collaboration leur aura aussi permis de demander au gouvernement de « renvoyer l'ascenseur » : maintien de positions de monopole ou de barrières à l'entrée pour limiter la concurrence, ou un accès plus facile à des marchés publics. Bref, l'État a en quelque sorte su aussi récompenser les entreprises qui l'ont aidé à faire avancer ses objectifs sur le plan géopolitique. Les moyens financiers, humains, administratifs au sein du gouvernement central mis au service de la coordination entre les acteurs susceptibles d'intervenir dans ces politiques ont aussi été renforcés au fil des années. La Banque Chinoise d'Investissement et d'Import-export (plus connue sous le nom de EximBank) fondée en 1994 et placée sous l'autorité directe du gouvernement central, a par exemple très fréquemment coordonné différents volets de décisions stratégiques de l'État chinois dans les pays en développement. A l'intérieur du Parti, des structures transversales comme le « *Petit Groupe Dirigeant du PCC sur la Politique Étrangère* » a également servi d'organe de décision et de coordination sur l'utilisation de moyens économiques en politique étrangère de la Chine. Certaines grandes sociétés publiques dans l'énergie (PetroChina, CNOOC par exemple) sont des institutions hybrides à la frontière entre un ministère et une entreprise [McGregor, 2010]. Les directeurs, qui sont nommés par le Département de l'Organisation Centrale du PCC, ont un rang de Vice-Ministre et coordonnent directement certaines de leurs décisions avec le gouvernement central et le Parti. Cette organisation hiérarchique, intégrant le monde politique et économique, et coordonnée de manière secrète par le Parti a incité beaucoup d'observateurs à parler d'une « China Incorporated ».

La stratégie du gouvernement chinois n'a donc pas reposé uniquement sur l'agitation du bâton et de la peur en direction des acteurs économiques intérieurs. A fortiori, la distinction entre les objectifs géopolitiques et économiques a parfois été difficile à faire dans la mesure où un levier économique a pu être utilisé pour servir un élément de la politique étrangère, qui elle-même a permis à la Chine par la suite de renforcer sa position économique. Cela a été particulièrement le cas sur la question de l'approvisionnement en matières premières qui figure désormais en tête de la liste des intérêts géostratégiques de la Chine. La Chine est devenue en l'espace de quelques années experte pour proposer des « accords intégrés » (issus de l'anglais *package deals*), notamment en Afrique, qui mêlent aide au développement, crédits liés pour les entreprises du pays ainsi que pour les entreprises chinoises, constructions d'infrastructures et d'autres bâtiments à utilisation publique, accès privilégié aux matières premières pour les entreprises chinoises. Ces accords sont emballés dans la

rhétorique de la coopération économique « sud-sud » et de la non intervention dans les affaires intérieures des États destinataires, mais ils sont aussi des instruments d'influence pour la diplomatie chinoise qui en fait sa marque de fabrique en Afrique [Hellendorff, 2010].

### **Marché intérieur contre droits de l'Homme**

Pendant les années 1980, le marché intérieur chinois était insuffisamment développé pour qu'il puisse véritablement constituer une arme sur le plan géopolitique. Les dirigeants chinois s'en servaient à cette époque, pour obtenir des investisseurs étrangers les meilleurs transferts de technologies possibles sur des produits que les entreprises chinoises ne savaient pas fabriquer. Comme le prônait Deng Xiaoping, la politique étrangère chinoise devait être au service du développement économique intérieur. Néanmoins, ces négociations ont permis au gouvernement chinois de prendre conscience de toute l'importance de son marché intérieur à des fins géopolitiques.

La situation a commencé à changer à partir du début des années 1990. Le marché chinois est devenue une réalité. Alors qu'il était resté jusqu'à cette période très largement une chimère [Studwell, 2002], l'accroissement du niveau de vie et le développement d'une classe moyenne chinoise dans les zones urbaines ont permis aux entreprises étrangères de commencer à diffuser à une très large échelle leurs produits et leurs technologies. Parallèlement, les négociations pour l'accession de la Chine à l'OMC ont accéléré les mesures d'ouverture du marché intérieur chinois aux produits et aux investisseurs étrangers. Malgré l'accession de la Chine à l'OMC en décembre 2001, le gouvernement chinois n'a pas pour autant abandonné toutes ses prérogatives en matière de contrôle du marché intérieur chinois. Des barrières non tarifaires se sont substituées aux droits de douane, les accès aux marchés publics sont restés tout aussi difficiles, et de manière générale, l'État à tous les échelons de l'administration, a conservé de fortes prérogatives en matière d'accès au marché intérieur. Malgré une libéralisation de son commerce extérieur, les importations chinoises sont également restées en grande partie contrôlées par des grandes sociétés étatiques d'import export. Ceci a permis à l'État de continuer d'exercer un contrôle plus ou moins direct et centralisé sur les importations de produits étrangers. Bref, malgré une ouverture croissante du marché intérieur chinois, l'administration chinoise détient encore un pouvoir de vie ou de mort sur tous les projets d'investissement étrangers et les grands contrats d'achat de produits étrangers.

Dans ce contexte, le marché intérieur chinois est aussi devenu progressivement un levier utilisé sur le plan géopolitique par les autorités chinoises. Celles-ci l'ont utilisé aussi bien avec les pays industriels qu'avec les pays en voie de développement.

Mis au ban des nations par les pays occidentaux après le massacre de la place Tiananmen en 1989, le gouvernement chinois a réussi à lever progressivement les sanctions politiques qui pesaient sur le pays en jouant avec dextérité la carte de l'accès à son marché intérieur. Usant d'une politique de la « carotte et du bâton », elle a progressivement poussé les pays occidentaux à tempérer, voir à mettre de côté leurs critiques sur la situation des droits de l'homme en Chine. Promesses de grands contrats et facilitation pour des investissements directs sur le sol chinois pour les gouvernements « amis », ou bien au contraire, annulation de contrats et difficultés

posées aux investisseurs étrangers pour les pays récalcitrants<sup>2</sup>, le marché intérieur a été un levier important pour permettre à la Chine de négocier son retour sur la scène internationale après 1989.

La France a d'ailleurs été, un des premiers pays occidentaux à tomber dans ce piège tendu<sup>3</sup> par le gouvernement chinois. La doctrine dite « Balladur », inspirée du réalisme gaulliste en matière géopolitique, a conduit la France en 1994 lors d'un voyage en Chine du Premier ministre, à taire ses critiques à l'égard du régime communiste Chinois sur la question des atteintes aux droits humains. En échange, le gouvernement chinois promettait à la France un meilleur accès à son marché intérieur. Ce marché de dupes s'est reproduit avec la plupart des pays occidentaux (à l'exception à cette époque des États-Unis qui continuaient à être très critiques sur la situation des droits de l'homme en Chine). Ceci a permis progressivement au gouvernement chinois, d'isoler et de « punir » les pays récalcitrants, ou ceux qui revenaient sur leurs paroles en matière de silence sur les droits de l'homme, en limitant leur accès au marché intérieur chinois. Cette politique a été (et reste encore) particulièrement efficace avec les pays de l'Union Européenne qui étaient très fortement divisés à l'égard de la Chine.

Ce levier du marché intérieur chinois a été utilisé de manière encore plus intensive par le gouvernement chinois à partir de 1997 au moment de l'accélération des négociations pour l'accession de la Chine à l'OMC. En échange d'une ouverture plus large de son marché intérieur, le gouvernement chinois a demandé l'arrêt de toutes les procédures d'évaluation de sa politique des droits de l'homme par les gouvernements étrangers. Cette demande était tout particulièrement destinée aux États-Unis. En l'absence d'un « statut permanent de relations commerciales normales » (*status of permanent normal trade relations*), Pékin s'exposait à un examen très critique de sa politique des droits de l'homme au moment du vote annuel au Congrès sur les relations commerciales avec la Chine. Le vote au Congrès américain en décembre 2001 d'un « statut permanent de relations commerciales normales » pour la Chine, au moment où celle-ci accédait officiellement à l'OMC, a fortement réduit les pressions politiques exercées par les sénateurs américains sur la question des droits de l'homme en Chine.

Sans véritablement améliorer sa politique des droits de l'homme, le gouvernement chinois a ainsi réussi à découpler le commerce et les droits de l'homme en utilisant son marché intérieur. Le contraste était d'autant plus frappant avec d'autres pays en développement qui continuaient d'essuyer de fortes critiques sur leur politique des droits de l'homme, mais qui à la différence de la Chine, n'avaient pas de marché intérieur « à vendre ». La Chine a ainsi gagné la bataille de la communication sur la question des droits de l'Homme avec les gouvernements des pays les plus riches de la planète. Pour reprendre l'expression de la sinologue Marie Holzman, les droits de l'Homme en Chine allaient désormais être discutés entre la « poire et le fromage » au moment des rencontres officielles<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> La France a par exemple perdu le contrat de construction du métro de Canton en 1992 après sa décision de vendre des frégates et autres matériels militaires à Taiwan.

<sup>3</sup> Car au final et sur le moyen terme, les incidences sur le volume des affaires semblent avoir été limitées en cas de sanctions et pour les promesses beaucoup ne se sont pas matérialisées, les contrats restants à négocier par les sociétés chinoises qui ont été vers les plus offrants et les produits de meilleurs qualité, parfois en contradiction avec les directives politiques de Pékin.

<sup>4</sup> Philippe Grangereau, « Sur les droits de l'Homme, le silence est universel », *Libération*, 26.01.2004

Un tour de force supplémentaire a été réalisé par le gouvernement chinois. Celui-ci n'a en effet pas pour autant perdu le contrôle de son marché intérieur au profit des entreprises étrangères après son accession à l'OMC en 2001. Par le biais de barrières non tarifaires, le gouvernement chinois maintient un contrôle serré sur son marché intérieur. Il continue à chaque crise politique bilatérale d'utiliser le levier de l'accès à son marché intérieur pour faire plier ses adversaires et résoudre les conflits à son avantage. La France en a fait une nouvelle fois les frais en 2008 avec l'incident du passage de la flamme olympique à Paris (pour les jeux de Pékin) et la rencontre entre le Président Sarkozy et le Dalai Lama.

### **La puissance commerciale au service d'objectifs géopolitiques**

Parallèlement au développement de son marché intérieur, la Chine est devenue à partir du milieu des années 1990 une des grandes puissances sur le plan du commerce extérieur. Sa part dans le commerce mondial est passée de 1% en 1980 à un peu plus de 10% aujourd'hui alors que dans le même temps celle des autres pays des BRICS augmentait seulement de 0,5% à 1,8% pour l'Inde, de 0,8% à 1,2% pour le Brésil, de 1,5%<sup>5</sup> à 2,3% pour la Russie et de 0,9% à 0,8% pour l'Afrique du Sud. Plus précisément, la part de la Chine dans les exportations mondiales est passée sur la même période de 0,8% à 11%, et celle dans les importations mondiales de 0,9% à 10%<sup>6</sup>. La Chine est ainsi devenue la deuxième puissance commerciale mondiale derrière les États-Unis. Cette montée en puissance commerciale, qui est intervenue principalement après 1995, lui a conféré en un peu moins de deux décennies un pouvoir de négociations et d'influence qui potentiellement peut aller bien au delà de la sphère économique.

De surcroît, avec la spécialisation des exportations chinoises sur les biens manufacturés et la croissance rapide du marché intérieur, la Chine est devenue à partir du milieu des années 1990 un des pays importateurs les plus importants de matières premières de la planète. Sur les métaux non ferreux, le blé, les métaux précieux, le caoutchouc, les vieux papiers, la Chine se place dans le peloton de tête des importateurs mondiaux. Les importations chinoises de minerais de fer et autres métaux ont représenté dans la dernière décennie près de 50% des importations mondiales. Et, en ce qui concerne le pétrole, le gaz et le charbon, la Chine devrait devenir le premier importateur mondial dans la prochaine décennie, devançant de très loin les États-Unis et l'UE. Cette situation est loin d'avoir représenté uniquement un fardeau (financement, sécurisation des approvisionnements) pour la Chine. Comme dans toutes relations de commerce, on courbe l'échine devant les gros clients. Et la Chine a su utiliser ce pouvoir à partir de la deuxième moitié des années 1990 pour avancer ses pions sur le plan géopolitique. Cela été le cas tout particulièrement auprès des pays en développement qui, à l'exception de l'Australie (pour le minerai de fer), sont ses principaux fournisseurs de matières premières.

L'Asie du Sud-Est, l'Asie Centrale et l'Afrique, fournissent des exemples assez probants de l'utilisation par la Chine de ce pouvoir commercial pour défendre et étendre son influence géopolitique. D'autres éléments comme les aides financières, les investissements directs chinois, les réseaux de la diaspora chinoise, présence militaire accrue (notamment maritime) ont été utilisés simultanément par la Chine.

---

<sup>5</sup> 1991 pour la Russie

<sup>6</sup> Statistiques OMC et Banque Mondiale

<sup>7</sup> *Ibidem*

Néanmoins, son influence commerciale qui s'est traduite par la signature de partenariats commerciaux a été déterminante dans l'évolution de son influence géopolitique dans chacune de ces zones.

Au tournant de la crise asiatique de 1997, la Chine est devenue un des partenaires commerciaux les plus importants pour les pays de l'Asie du Sud-Est. Pesant en 2012 près de 12,9% du montant total du commerce extérieur des pays de l'ASEAN, soit 318 milliards de \$ de commerce bilatéral, la Chine devance l'UE (9,8%), le Japon (10,6%) et très largement les États-Unis (8,1% soit 200 milliards de \$), le partenaire politique et militaire le plus important pour une grande partie des pays de la zone. Par ailleurs, avec la montée en puissance du commerce extérieur chinois dans les biens manufacturés (et les problèmes de compétitivité des pays du sud-est asiatique), une division internationale du travail s'est progressivement dessinée. Les pays d'Asie du sud-est sont devenus extrêmement dépendants du marché intérieur chinois, devenant des fournisseurs importants de matières premières pour l'appareil de production industriel chinois (caoutchouc, minerais, métaux, charbon, pétrole). Comme l'ont d'ailleurs montré plusieurs travaux, le commerce bilatéral avec la Chine a même provoqué une distorsion dans la spécialisation internationale des pays de l'ASEAN sur la production de matières premières et une relative éviction des pays de la zone sur le commerce des biens manufacturés avec les pays industriels au profit de la Chine.

La Chine avait plusieurs nouveaux objectifs géopolitiques dans la région. Il s'agissait tout d'abord de rassurer les gouvernements de l'Asie du Sud-Est qui l'ont considérée entre 1950 et la fin des années 1980 comme une menace sécuritaire avec son soutien aux différents mouvements communistes de la région et ses avancées maritimes unilatérales dans les îles Paracels et Spratleys en Mer de Chine Méridionale. Ensuite, Pékin se devait de diffuser les craintes d'un retour hégémonique de l'ancienne puissance impériale chinoise pour bon nombre de pays de la région. Et enfin, la Chine devait convaincre les pays de la zone de rééquilibrer leur partenariat avec les États-Unis au profit de Pékin. Cet objectif aurait permis dans une phase ultérieure de repousser la sphère d'influence militaire américaine en Asie et de laisser un plus grand espace à l'armée chinoise pour se déployer alors qu'elle demeure encore largement encerclée dans ses frontières maritimes. C'est dans ce contexte que la Chine a joué la carte d'un partenariat commercial. Elle a d'abord entretenu un dialogue régulier depuis 1995 avec l'ASEAN, puis elle a été la principale initiatrice de l'ASEAN plus 3 (Chine, Japon, Corée du Sud) en 1997, et enfin de la zone de libre échange avec l'ASEAN (AFTA) négociée en 2000 qui a vu le jour 2010. La Chine a ainsi montré qu'elle voulait être un partenaire à part entière du développement économique de la région. En acceptant des négociations dans un cadre multilatéral, elle a également voulu donner des gages sur ses intentions politiques et économiques dans la région. Le bilatéral qui était pratiqué par la Chine jusqu'en 1995 mettait mal à l'aise les pays de la zone dans la mesure où il donnait un avantage disproportionné à la Chine dans les négociations commerciales et politiques. Enfin, en 1997, au moment de la crise asiatique, la décision de la Chine de ne pas dévaluer sa monnaie, a été accueillie avec soulagement par les pays de la zone

---

<sup>\*</sup>ASEAN Merchandise Trade Statistics Database,

[http://www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external\\_trade/2013/table19.pdf](http://www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/2013/table19.pdf), consulté le 30.09.2013



qui aurait souffert encore un peu plus d'une perte de compétitivité face au géant chinois. Toutes ces décisions, même si les objectifs étaient principalement économiques, ont permis à la Chine de devenir un acteur crédible, respecté et incontournable dans les équilibres géopolitiques de la zone [Asterita, 2008]. Jusqu'aux actions unilatérales récentes de la Chine dans les îles de la mer de Chine Méridionale ou dans les îles Senkaku (Jiaoyu) avec le Japon, la plupart des observateurs indiquaient que la Chine avait en grande partie atteint ses objectifs géopolitiques en Asie du Sud-Est [Cabestan, 2010].

En Asie centrale, le passif de la Chine était différent de celui existant en Asie du Sud-Est, même si la crainte d'une hégémonie de la Chine dans la région a émergé très rapidement après la désintégration de l'URSS en 1991 [Mackerras and Clarke, 2009]. Outre la sécurisation de nouveaux approvisionnements énergétiques (principalement le pétrole, le gaz et l'uranium), sa principale préoccupation après l'effondrement de l'URSS était d'éviter que se renforce le mouvement séparatiste ouïgour présent dans la province du Xinjiang. La Chine craignait notamment avec l'avènement de pays indépendants de Moscou en 1991 et l'ouverture des frontières, que se constituent des bases arrière du mouvement séparatiste ouïgour qu'elle ne pourrait pas contrôler. Le fait de devenir un partenaire commercial très important pour les pays de la zone a permis à la Chine de se faire entendre sur ce dossier [Laruelle and Peyrouse, 2012]. Avec 46 milliard de \$ de commerce bilatéral, la Chine est devenue en l'espace de 20 ans le principal partenaire économique des pays de la zone. Dans des pays comme le Kazakhstan, l'Ouzbékistan la Chine fait jeu égal avec la Russie sur le plan politique et économique et devance de très loin les États-Unis ainsi que l'Union Européenne. Elle est le principal acheteur de pétrole, de gaz, d'uranium, et de blé qui sont les produits principaux d'exportation de ses pays. Ne détenant pas (pour le moment) de bases militaires dans la région, elle a su utiliser son pouvoir économique pour faire avancer ce dossier très importants pour sa sécurité intérieure [Marketos, 2009]. Le Kazakhstan où la communauté Ouïgour est la plus importante (environ 500 000 personnes) et le Kirghizistan ont réagit positivement à ces demandes de la Chine [Laruelle and Peyrouse, 2012]. Depuis le milieu des années 1990, ces deux pays ont surveillé de très près, réprimant aussi le cas échéant, toutes les activités politiques de la communauté ouïgour [Castets, 2010]. La lutte contre le terrorisme (qui est ici entendu par la Chine comme issu des activités politiques de la communauté ouïgour) est également au centre des objectifs de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) créée en 2001 avec la Russie et les pays d'Asie Centrale [Cabestan, 2010]. La création et le renforcement de l'OCS, qui a vocation également à développer la coopération économique entre les pays membres, et plus spécialement avec la Chine (la Russie étant déjà un partenaire privilégié au moment de l'URSS), rendent d'autant plus improbable toutes velléités de la part des pays d'Asie Centrale d'aider le mouvement séparatiste ouïgour [Peyrouse, 2010]. Très récemment, lors d'une visite de Xi Jinping au Kazakhstan, le nouveau dirigeant de la Chine a proposé l'établissement d'une « ceinture économique le long de la Route de la Soie ». Ces partenariats commerciaux multilatéraux, ont comme en Asie du Sud-Est, l'objectif de rassurer les pays de la zone sur les intentions hégémoniques de la Chine. Pour l'instant, malgré quelques

---

<sup>9</sup> Au point que le Ministère des Affaires Étrangères russe ait du, lors de la visite de Xi Jinping en Asie Centrale en septembre 2013, faire une déclaration indiquant que la signature par la Chine de contrats sur l'énergie avec les pays de la zone pour un montant proche de 100 milliards de \$ (50 avec le Turkménistan, 30 avec le Kazakhstan, et 15 avec l'Ouzbékistan) ne remettait pas en cause la domination et les intérêts russes dans cette ancienne cour de l'URSS, in *The Moscow Times*, 29 septembre 2013, <http://www.themoscowtimes.com/opinion/article/chinas-central-asia-bazaar/486780.html>, consulté le 30 septembre 2013

sporadiques poussées antichinoises (au Kazakhstan sur l'immigration chinoise et le rachat de terres agricoles par des émigrés chinois), la Chine a réussi à atteindre ses objectifs géopolitiques et à renforcer considérablement sa présence économique dans la région [Clarke, 2011].

Comme pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie Centrale, l'Afrique a été un terrain où la Chine a usé de sa puissance économique pour augmenter son influence géopolitique dans la région. Au moment où la Chine a lancé sa politique d'ouverture et de réformes économiques en 1978, ses préoccupations géopolitiques en Afrique étaient différentes de celles existantes en Asie du Sud-Est et en Asie Centrale. La Chine n'avait pas à rassurer ses partenaires africains comme en Asie du Sud-Est ou en Asie centrale quant à ses ambitions hégémoniques. Elle devait plutôt se frayer un chemin face à l'hégémonie européenne, américaine, et dans une moindre mesure, japonaise. L'influence de Pékin sur le continent africain était importante jusque dans les années 1980. L'envoi de « médecins aux pieds nus », les soutiens à des mouvements indépendantistes (Algérie, Ghana, Egypte, Guinée), ou l'aide à la construction d'infrastructures, procure une certaine influence à la Chine [Chaponnière, 2008]. Mais celle-ci reste plus idéologique qu'économique, car la Chine de cette époque n'a pas les moyens économiques de sa politique de « la troisième voie » et de la solidarité « Sud-Sud » exprimée par le Premier Ministre Zhou Enlai à Accra en 1964. La Chine s'éclipse même du continent africain au début de la politique d'ouverture dans les années 1980. La première préoccupation de la Chine en Afrique au milieu des années 1990, lorsque sa puissance économique lui permet enfin de commencer à se projeter à l'extérieur de ses frontières, demeure la question taiwanaise [Cabestan, 2013]. En effet, après la reconnaissance de Pékin aux Nations Unies en 1972, Taiwan avait réussi à maintenir de nombreuses relations diplomatiques sur le continent africain. Même si huit pays avaient reconnu Pékin comme l'unique représentant de la Chine aux Nations Unies entre 1972 et 1980 (huit autres l'avaient fait entre 1949 et 1972), il restait encore 14 pays africains qui se refusaient à reconnaître le régime communiste. Certains comme la République de Centre Afrique, la Côte d'Ivoire, le Lesotho ou le Libéria, avaient même changé de camp au début des années 1980 sous l'effet de l'aide financière très généreuse de Taipei. Pékin devait donc réussir à contrer l'offensive diplomatique économique menée par Taiwan qui lui avait permis de conserver autant d'appuis sur le continent africain. Parallèlement, à la fin des années 1990, l'Afrique est devenue une source d'approvisionnement et de sécurisation majeure de matières premières à l'instar de l'Asie Centrale ou du Moyen Orient. Néanmoins, contrairement aux deux autres zones géographiques, la concurrence était beaucoup plus rude. Il fallait à la Chine s'imposer face à des concurrents historiques, européens, américains et japonais, beaucoup mieux implantés qu'elle sur le continent africain.

C'est donc par rapport à ces objectifs que la diplomatie économique chinoise a commencé à se déployer au milieu des années 1990. Comme pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie Centrale, la Chine a été l'initiatrice d'un partenariat multilatéral, le forum Chine-Afrique (FOCAC), qui se tient depuis 2000 tous les trois ans et qui réunit les dirigeants chinois et africains sur la coopération entre les deux zones. Comme nous le verrons, d'autres leviers économiques, à savoir l'utilisation de l'aide financière ou les investissements directs chinois, ont été utilisés par Pékin à partir du début des années 2000. Néanmoins, le développement de partenariats commerciaux, notamment des achats massifs de matières premières ont été les premiers outils déployés par la diplomatie chinoise pour augmenter son influence géopolitique sur le territoire africain. Il faut reconnaître que les chiffres sont impressionnants. Le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique était seulement de 1 milliard de \$ en 1980 et de

3,8 milliards de dollars en 1995. Il se monte aujourd'hui à 198 milliards de dollars (chiffres pour 2012)<sup>10</sup>, soit une croissance annuelle moyenne de 26% sur toute cette période. La Chine est devenue en l'espace de deux décennies le plus gros client du continent africain avec 113 milliards de \$ en 2012 (soit 16% de ses exportations, contre seulement 1,5% en 1995<sup>11</sup>).

Le commerce a visiblement été un instrument important pour la Chine dans l'objectif de rallier des pays africains à reconnaître Pékin sur le plan diplomatique et à rompre avec Taïpei. Si pour certains pays africains, comme le Niger, le Lesotho, l'Afrique du Sud, ou la République de Centre Afrique, qui vont reconnaître la Chine dans les années 1990, l'utilisation par la Chine du commerce extérieur est difficilement repérable, pour d'autres, comme le Tchad, le Sénégal, le Libéria, le Malawi, la Guinée-Bissau, leur commerce bilatéral va plus que doubler en l'espace de deux à trois années au moment où ils acceptent de reconnaître Pékin sur le plan diplomatique et de rompre avec Taïpei<sup>12</sup>. Au bout du compte, principalement sous l'influence de la diplomatie économique de la Chine, près de 10 pays africains vont reconnaître Pékin à partir du début des années 1990 et rompre avec Taïpei (seuls 4 pays africains soutiennent encore officiellement Taïwan sur le continent africain<sup>13</sup>). Dernièrement, afin de marquer la différence, la Chine a accordé l'exemption de droits de douanes à 60% des produits en provenance de pays qui ont reconnu Pékin. Quant à l'approvisionnement en matière premières, les chiffres parlent d'eux mêmes : les importations chinoises sont presque intégralement composées de matières premières (88%). On note même une réduction de la diversification des exportations africaines vers la Chine (en 1995 le textile pesait 11% des exportations africaines contre seulement 1% aujourd'hui). Le continent africain avec l'Angola (16%), le Soudan (5%), et la Libye (3%) est le deuxième fournisseur de la Chine après le Moyen Orient en pétrole brut avec des investissements chinois dans l'extraction qui progressent très rapidement dans plusieurs pays africains.

### **L'attribut d'une superpuissance : l'usage stratégique des surplus financiers**

Un nouveau levier est apparu au début des années 2000 au moment où la Chine commençait à accumuler des réserves financières à un rythme soutenu et à améliorer sa situation fiscale. Les réserves en devises sont passées de 100 milliards de dollars en 1994 à 1 000 milliards en 2006, pour atteindre la somme de 3 500 milliards en 2012 faisant de la Chine le pays détenant les plus importantes réserves en devises au monde. Jusqu'au début des années 2000, la Chine est restée prudente et passive dans l'utilisation de ses réserves. Elles étaient principalement investies sur des bonds du trésor américain. Mais au tournant des années 2000, au moment où le montant accumulé permettait à la Chine d'être à l'abri en cas de crise (à fortiori avec une monnaie nationale non convertible), le gouvernement chinois s'est décidé à devenir plus actif dans la gestion et l'investissement de ses réserves. Il s'agissait d'en faire fructifier la valeur et donc de diversifier les placements : à côté des traditionnels bons

---

<sup>10</sup> TRALAC, (Trade Law Centre) <http://www.tralac.org/2013/08/14/africa-china-trading-relationship/>, consulté le 30 septembre 2013

<sup>11</sup> UN COMTRADE Yearbook 2012

<sup>12</sup> Pour le Tchad le commerce a été multiplié par 45, pour le Libéria, Le Malawi, la Guinée Bisseau et le Sénégal, il a été multiplié par 2, soit une progression beaucoup plus rapide que la moyenne annuelle pour ces pays entre 1995 et 2012, ou pour l'ensemble du commerce sino-africain durant l'année considérée.

<sup>13</sup> Le Burkina Faso, la Gambie, São Tomé, et le Swaziland

du trésor américains et autres placements souverains des pays riches de la planète, la Chine a multiplié les investissements à l'étranger (soit de portefeuille, soit par des prises de contrôle d'entreprises étrangères), les prêts en devises aux entreprises chinoises investissant à l'étranger, des prêts en devises à des entreprises étrangères de pays en développement avec lesquels la Chine a passé des accords d'achats de matières premières, des lignes de crédits en dollar aux banques centrales en cas de crise financière, ainsi que des lignes de crédit en yuan aux banques centrales dans le cadre d'accords bilatéraux afin de faciliter le commerce avec ces pays. De surcroît, le redressement de la situation fiscale intérieure suite à la réforme de 1994 et à la croissance économique, a permis au même moment à la Chine de développer un programme d'aide internationale comme jamais elle ne l'avait fait auparavant.

Bien que le stock d'investissement direct à l'étranger de la Chine soit encore faible (les chiffres varient selon les sources entre 416 milliards et 688 milliards de \$<sup>14</sup>) en comparaison de celui des vieilles nations industrialisées (près de 5 000 milliards pour l'UE et 3 000 milliards pour les États-Unis), en flux annuels, la Chine a investi 84 milliards de \$ en 2012, ce qui la place en troisième position derrière les États-Unis (320 milliards de \$ en 2012) et le Japon (122 milliards de \$) et au même niveau que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. La Chine détenait fin 2011 près de 900 milliards de \$ de bons du trésor américain et environ 650 milliards d'€ de dette souveraine des pays de l'UE. Pékin est ainsi devenu en l'espace d'une décennie le plus grand créancier des deux zones les plus riches de la planète. En ce qui concerne enfin l'aide publique au développement, longtemps récipiendaire elle-même de l'aide étrangère (encore près de 3 milliards en 1998, 1 milliard en 2009, 0 en 2011), la Chine est en train de devenir un acteur international important en matière de l'aide au développement (même si beaucoup d'opacité existe sur sa politique). Un premier livre blanc sur l'aide publique au développement publié par le gouvernement chinois en 2011 indique que Pékin aurait consacré 37 milliards de \$ à l'aide des pays en développement entre 1949 et 2009 (dont 15 sous forme de dons, 11 pour des prêts sans intérêts et 11 sur des prêts concessionnels) avec une forte accélération depuis 2000<sup>15</sup>. L'Afrique se taille la part du lion avec 45,7% du montant total de l'aide chinoise, l'Asie arrive en deuxième position avec 32,8%, suivie par l'Amérique Latine et les Caraïbes avec 12,7%.

Cette transformation en l'espace d'une décennie d'un statut de nation débitrice à celui de nation créditrice face au reste du monde n'est pas bien sûr restée sans incidence sur sa position géopolitique. C'est en quelque sorte un nouveau compartiment dans un ensemble déjà varié de leviers économiques à disposition du gouvernement chinois. Même s'il n'est pas suffisant en lui-même pour transformer une nation en superpuissance, il en constitue un attribut important et nécessaire. L'Angleterre de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle ou les États-Unis de l'entre deux guerres sont passés par cette transformation financière avant de devenir des superpuissances.

Les exemples qui montrent l'influence grandissante de la Chine au niveau géopolitique issue de cette nouvelle puissance financière se multiplient ces dernières années. Ils concernent aussi bien les pays riches que les pays en développement. Au

---

<sup>14</sup>Ministère du commerce de Chine (MOFCOM) pour le premier et pour le deuxième voir la Heritage Foundation, China Global Investment Tracker qui recoupe tous les investissements directs étrangers chinois dans le monde depuis 2005 <http://www.heritage.org/research/projects/china-global-investment-tracker-interactive-map?ac=1>

<sup>15</sup> Consultable sur [http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-04/21/c\\_13839683.htm](http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-04/21/c_13839683.htm)

niveau de l'architecture du système financier international, la Chine a par exemple été capable d'obtenir en 2010, une modification de son poids dans le système de prise de décision au FMI. Son quota de votes est passé de 2,98 à 6,39 (sur 100), faisant d'elle le troisième pays le plus important derrière les États-Unis et le Japon. Sa contribution financière au FMI sera certes plus importante, mais son poids dans les décisions prises dans cette enceinte augmente sensiblement. Cette décision a été présentée comme une volonté de rééquilibrer le système de vote au profit des pays émergent, mais en vérité, c'est surtout la reconnaissance de la nouvelle puissance économique chinoise qui a été à l'origine de cette décision. Elle a également réussi au même moment à nommer un économiste en chef à la Banque Mondiale (le prof. Lin Yifu de l'Université de Pékin qui a depuis quitté son poste).

La crise en Europe depuis 2009 a également révélé le poids grandissant de la Chine en tant que prêteur de dernier ressort. La Chine a été sollicitée pour venir en aide aux européens au pic de la crise en novembre 2011, en sus de ses achats déjà massifs de dette souveraine des pays européens. La Chine s'est finalement refusée à le faire dans le cadre d'un accord global avec l'Europe, mais elle est tout de même intervenue dans des opérations d'achats supplémentaires de dettes publiques au Portugal et en Grèce au plus fort de la crise. Cette nouvelle posture dans laquelle se place la Chine lui confère progressivement une position beaucoup plus influente dans ses rapports avec les pays concernés, même si la Chine rappelle toujours son principe de non intervention dans les affaires intérieures des États étrangers. Mais comme le précise l'économiste David Graeber, spécialiste de l'histoire des dettes souveraines, « *une dette, au fond n'est rien d'autre qu'une promesse (...) lorsqu'elle est contractée entre deux parties de force équivalente, cela ne pose pas de problème, même lorsque la promesse est rompue (...) mais quand l'une des parties est plus faible, la dette se transforme en outil de pouvoir et son remboursement devient un impératif moral supérieur à tous les autres*<sup>16</sup> ». Or, on ne peut penser que la Chine soit totalement altruiste dans ce domaine. Si pour l'instant avec les pays les plus riches de la planète, la Chine ne se permet que quelques commentaires sur la gestion de leur système économique (voir les commentaires de Lou Jiwei le directeur à l'époque du plus grand fond d'investissement souverain chinois<sup>17</sup>), son comportement est tout autre avec des pays en développement.

En Afrique, par exemple, par le biais de contrats mêlant aide publique au développement, prêts concessionnels et des crédits conventionnels, la Chine négocie des contrats d'extraction de matières premières, et rivalise de plus en plus avec les pays occidentaux. Signe de ces rapports inégaux, de plus en plus de critiques émergent parmi les pays africains sur le comportement de la Chine qui est accusée de se comporter finalement comme les anciennes puissances coloniales et de vouloir exploiter les matières premières des pays concernés sans provoquer de retombées importantes [Cabestan, 2013]. La coopération mutuelle « sud-sud » et « sino-africaine » s'efface derrière les préoccupations géostratégiques de la puissante économie chinoise chaque jour plus friande de matières premières.

### **Limites du « China Inc. »**

---

<sup>16</sup> *Le Monde*, jeudi 3 octobre 2013, p. 2 supplément Eco&entreprise

<sup>17</sup> *Le Point*, 13.02.2012

Alors que dans les premières étapes de sa « convalescence » diplomatique après une quasi fermeture sous le Maoïsme, le « China Inc. » a été relativement efficace pour traiter des problèmes de sécurité aux frontières (Asie Centrale), d'accès aux matières premières (Asie du Sud Est, Asie Centrale, Afrique, Amérique Latine), il projette depuis quelques années l'image d'une Chine de plus en plus agressive et hégémonique. Son efficacité se retourne en quelque sorte contre la Chine. Même si on perçoit assez bien dans les capitales étrangères que les entreprises chinoises qui opèrent à l'étranger ne sont pas des versions chinoises modernes des anciennes « Compagnie des Indes » où la canonnière suivait le marchand, leurs opérations suscitent beaucoup de craintes. L'entreprise Huawei par exemple a décidé de jeter l'éponge sur le marché américain après avoir été empêchée à plusieurs reprises par l'administration américaine de vendre ses produits à d'autres firmes américaines, de procéder à des rachats d'entreprises américaines ou de participer à des appels d'offres pour des marchés publics<sup>18</sup>. L'absence de transparence sur ses liens avec l'armée chinoise et des suspicions d'espionnage lui ont été reprochées dans plusieurs autres pays également comme en Inde, ou en Australie. Alors que le groupe chinois d'État Chinalco était sur le point de prendre le contrôle de l'entreprise anglo-australienne de minerais Rio Tinto, de multiples interrogations et craintes sur la finalité et la dimension politique du groupe chinois ont finalement fait capoté l'accord. L'image d'une « China Inc. » a été fortement contre productive et a déclenché toutes sortes d'interrogations et de craintes, parfois injustifiées dans la politique et la société australienne<sup>19</sup>. En Afrique, où la Chine a pourtant réussi à s'implanter comme un partenaire incontournable face aux anciennes puissances coloniales européennes et aux États-Unis, la lune de miel semble progressivement se terminer. Dans beaucoup de capitales africaines, des critiques montent ces dernières années à l'égard de la Chine sur l'absence de retombées économiques locales, sur une présence trop importante des produits chinois qui évincent les producteurs locaux. Mais in fine, la critique la plus sévère et la plus répandue, est que la Chine vient en Afrique pour les mêmes raisons que les pays occidentaux, à savoir s'accaparer les ressources en matières premières du continent africain [Cabestan, 2013].

Par ailleurs, la nature du système économique chinois entrave les potentialités d'utilisation à des fins géopolitiques de certains éléments de sa puissance économique actuelle. L'inconvertibilité du Renminbi bride l'influence politique de la Chine sur les réformes du système monétaire international. Tant que la monnaie chinoise ne sera pas convertible, sa puissance financière actuelle ne pourra s'exprimer pleinement. Il est évident que le jour où le Renminbi sera convertible, les actions du gouvernement chinois pour en faire une monnaie de réserve internationale prendront une toute autre dimension que celles qui sont entreprises aujourd'hui. Compte tenu du poids de la Chine dans les échanges commerciaux, il y a fort à parier que le Renminbi deviendrait assez rapidement une monnaie de réserve importante. Les conséquences sur l'architecture financière et économique mondiale et notamment la fin de la suprématie du dollar, conférerait un poids géopolitique beaucoup plus important à la Chine. Il est néanmoins difficile de savoir si le Parti est prêt à assumer toutes les implications politiques d'une réforme financière intérieure profonde de son système financier qui reste un préalable à la convertibilité du Renminbi.

---

<sup>18</sup> *The Independant*, 5 septembre 2013

<sup>19</sup> *The Telegraph*, 5 juin 2009



Enfin, l'influence économique chinoise rencontre aussi des limites lorsqu'elle n'est pas secondée par une action diplomatique jugée comme adéquate par les pays concernés. L'Asie est très certainement la zone où la Chine est le plus scrutée dans ses actions et où il existe le plus d'interrogations sur ses objectifs géopolitiques et les moyens employés pour arriver à ses fins. Nous avons vu comment la diplomatie et l'influence économique ont été utilisées avec succès en Asie du Sud-Est pour rassurer des pays craignant un retour hégémonique de la vieille puissance impériale. Mais ce succès est fragile. Ces deux dernières années ont vu la Chine se lancer dans des actions unilatérales dans les îles de la Mer de Chine Méridionale disputées par plusieurs pays de la région, ou sur les îles Senkaku (Jiaoyu en chinois) actuellement

japonaises. Même si la Chine peut avoir de bonnes raisons (évoquant l'ancienne colonisation occidentale) pour se lancer dans de telles opérations, elle projette auprès de ses voisins asiatiques le contraire de l'image qu'elle a cherché à véhiculer dans sa diplomatie économique. Et ce n'est pas un hasard si tous ses voisins asiatiques ont rappelé tour à tour toute l'importance qu'ils attachent à la coopération et à la présence militaire américaine dans la région. Certains ont même signé des accords de coopération pour s'unir dans la résolution de problèmes territoriaux avec la Chine. Le Japon vient par exemple d'offrir une assistance financière aux Philippines pour l'acquisition de 10 navires de patrouille garde côtes. Le message était très clairement celui d'une solidarité contre les actions chinoises dans la région. C'est ce type de coalition dont parle Edward Luttwak dans son dernier ouvrage sur la montée en puissance de la Chine sur la scène mondiale [Luttwak]. Contrairement à d'autres théories comme celle de Martin Jacques [Jacques, 2009] qui défendent l'idée d'un retour de la Chine impériale en Asie et de l'imposition de ses propres règles au continent asiatique et au reste du monde, E. Luttwak insiste sur le fait que si la Chine s'enferme dans le syndrome de cécité d'un vieil empire, elle risque de provoquer des coalitions antagonistes qui freineront, voire arrêteront son ascension.

L'histoire récente en Asie, semble en partie donner raison aux thèses de Luttwak. La Chine n'a jamais été aussi présente économiquement depuis deux siècles en Asie, mais elle n'a jamais aussi suscitée autant de méfiance. De New Delhi où la Chine est montrée du doigt constamment comme une ennemie, à Melbourne qui dans son dernier livre blanc sur l'avenir militaire du pays a désigné la Chine comme sa principale menace militaire, en passant par Tokyo où l'image de cette Chine hégémonique a ravivé le nationalisme, l'Asie semble ne pas vouloir laisser la Chine revenir à des tentations impériales hégémoniques. L'influence économique chinoise semble donc de ce point de vue atteindre des limites. Et c'est en fait lorsque la Chine est sur le seuil de devenir une superpuissance, que l'image de son régime politique est le plus problématique. La Chine a beau vouloir promouvoir des partenariats commerciaux bilatéraux ou multilatéraux, aider financièrement les pays, jouer au bon samaritain lors des crises financières. Mais à tort ou raison, (car on peut très bien imaginer une Chine démocratique poursuivre une stratégie hégémonique en Asie ou sur d'autres continents), son régime politique autoritaire véhicule à l'étranger de plus en plus de suspicions sur les objectifs ultimes de ses actions économiques.

## **Conclusion**

Au total, la Chine a su utiliser de manière efficace son pouvoir économique grandissant pour faire avancer ses intérêts géopolitiques. Cette efficacité comme nous avons essayé de le montrer n'est pas uniquement le résultat du caractère autoritaire de son régime politique. L'État-Parti a su également mobiliser les acteurs économiques intérieurs autour d'objectifs de politique extérieure de première importance pour le pays. On peut même affirmer sans trop de difficultés que l'influence politique grandissante de la Chine sur la scène internationale enregistrée ces trois dernières décennies résulte principalement d'une exploitation active de sa puissance économique. La Chine n'a pas (pour l'instant) utilisé sa puissance militaire, ou n'a pas profité d'une déflagration armée entre grandes puissances comme cela a pu être le cas pour les États-Unis à deux reprises au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

Néanmoins, alors qu'elle est en passe de rattraper sur le plan économique les États-Unis et l'Union Européenne, l'image que la Chine projette désormais de sa



puissance économique inquiète de plus en plus comme nous l'avons montré. Le « China Inc. » projette l'image d'une Chine, certes efficace, mais de plus en plus hégémonique. La Chine est désormais scrutée dans ses actions à l'extérieur de ses frontières. Rançon de son succès, accédant dans l'antichambre des superpuissances, la Chine va devoir, si elle veut rivaliser avec les États-Unis, modifier cette perception négative qui risque de provoquer des blocages dans la progression de son influence géopolitique. Nous avons montré comment en Asie du Sud-Est, la Chine a détruit récemment une partie de son capital de confiance qu'elle avait durement réussi à gagner depuis le milieu des années 1990 en provoquant des incidents en Mer de Chine Méridionale. Or, même si c'est à un degré moindre que ce qui se passe en Asie du Sud-Est, ce capital de sympathie s'érode aussi en Afrique ou dans les pays développés avec la question des pertes d'emplois industriels ou des investissements directs étrangers chinois dont la finalité est encore mal perçue par les pays concernés. La Chine apparaît donc de plus en plus à la croisée des chemins quand à la nature de son insertion sur l'échiquier mondial. Soit son influence économique pourrait être rattrapée par la cécité « d'un grand et vieil empire » et rencontrer de nouveaux blocages ; soit la Chine saura continuer à s'insérer pacifiquement dans l'échiquier politique mondial en y apportant sa richesse. Mais ce scénario nécessite très certainement un renouvellement et des évolutions de son système politique.

## Bibliographie

- ASTERITA, C., (2008), « Le rôle de la Chine dans l'évolution des organisations régionales d'Asie du Sud-Est », *Perspectives Chinoises*, n°3-2008
- BERGÈRE, M.-C., (2013), *Chine, le nouveau capitalisme d'État*, Paris, Fayard
- CABESTAN, J.-P., (2010), « Central Asia-China Relation and Their Relative Weight in Chinese Foreign Policy », in J.-F. H. Marlène Laruelle, Sébastien Peyrouse (dir), *Central Asia-China Relation and Their Relative Weight in Chinese Foreign Policy*, New York, Palgrave MacMillan
- CABESTAN, J.-P., (2010), *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, Presses de SciencesPo
- CABESTAN, J.-P., (2013), « Les relations Chine - Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir », *Hérodote*, 3ème trimestre 2013, n°150
- CASTETS, R., (2010), « Uyghur Islam: Caught between Foreign Influences and domestic Constraints », in J.-F. H. Marlène Laruelle, Sébastien Peyrouse (dir), *Uyghur Islam: Caught between Foreign Influences and domestic Constraints*, New York, Palgrave MacMillan
- CHAPONNIÈRE, J.-R., (2008), « Un demi-siècle de relations Chine-Afrique », *Afrique Contemporaine*, n° 228, 2008/4
- CLARKE, M. E., (2011), *Xinjiang and China's rise in Central Asia : a history*, London ; New York, Routledge
- FISHMAN, T. C., (2005), *China, Inc. : how the rise of the next superpower challenges America and the world*, New York, Scribner
- HELLENDORFF, B., (2010), *La Chine en Afrique. Survol des enjeux*, Bruxelles, Note d'Analyse du GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité)
- JACQUES, M., (2009), *When China rules the world : the end of the western world and the birth of a new global order*, New York, Penguin Press
- KOHLI, A., (2004), *State-directed development: political power and industrialization in the global periphery*, Cambridge, Cambridge University Press
- LARUELLE, M. and PEYROUSE, S., (2012), *The Chinese question in Central Asia : domestic order, social change and the Chinese factor*, London, Hurst
- LUTTWAK, E., (2012), *The Rise of China vs. the Logic of Strategy*, Cambridge Massachusetts, Cambridge University Press
- MACKERRAS, C. and CLARKE, M., (2009), *China, Xinjiang and Central Asia history, transition and crossborder interaction into the 21st century*, London, Routledge
- MARKETOS, T. N., (2009), *China's energy geopolitics : the Shanghai Cooperation Organization and Central Asia*, New York, Routledge
- MCGREGOR, R., (2010), *The Party : the secret world of China's communist rulers*, New York, Harper
- MILLS, G., SKIDMORE, N. and SOUTH AFRICAN INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS., (2004), *Towards China Inc? : assessing the implications for Africa*, Johannesburg, South African Institute of International Affairs
- PEYROUSE, S., (2010), « Comparing the Economic Involvement of China and India in Post-Soviet Central Asia », in J.-F. Huchet, Marlène Laruelle, Sébastien Peyrouse (dir), *Comparing the Economic Involvement of China and India in Post-Soviet Central Asia*, New York, Palgrave MacMillan
- STUDWELL, J., (2002), *The China Dream. The Elusive Quest for the Greatest Untapped Market on Earth*, London, Profile Books